

VERNON

HISTOIRE D'UNE VICTIME PARMIS TANT D'AUTRES

La maman d'une jeune Vernonnaise témoigne

Accompagnée par l'association vernonnaise, les Enfants de Tamar, cette maman a porté plainte il y a cinq ans pour sa fille, victime de violences sexuelles. Sans réponse et à bout, elle a décidé de prendre la parole.

• HISTOIRE D'UN AVOCAT PARMIS TANT D'AUTRES

Lorsqu'elles franchissent la porte de nos cabinets, nous les préparons à l'attente. Nous leur expliquons que la justice est souvent un chemin long, parfois éprouvant. Pourtant, à chaque nouveau dossier, nous nourrissons l'espoir qu'il en sera autrement...

Puis, le temps commence à s'étirer. Alors commencent les relances auprès des services enquêteurs, commissariats ou brigades de gendarmerie, avec, le plus souvent, le silence en réponse. Nous inscrivons des rappels dans nos agendas. Nous relançons, nous prévenons les clients que la plainte n'a pas avancé. Puis nous relançons encore et nous prévenons encore.

Un sentiment d'impuissance

Les semaines deviennent des mois. Les mois deviennent parfois des années. Un sentiment d'impuissance nous pèse. Une honte finit par s'installer : celle de devoir répéter que nous n'avons aucune réponse à leur apporter. Et avec elle, cette pensée difficile à chasser : d'autres victimes potentielles vont nécessairement croiser l'auteur présumé.

Alors, lorsqu'enfin arrive un premier retour du Parquet, l'espoir renaît. Un instant seulement. Car une nouvelle attente commence. Le témoignage qui suit en est l'illustration. Cinq années auront été nécessaires pour apprendre, en une simple phrase, que le dossier avait finalement été transmis au parquet d'une autre ville. Cinq années résumées en quelques mots.

• UNE MAMAN INCROYABLE JEUNE VERNONNAISE

J'ai un réseau. J'ai une association. J'ai du soutien. Et pourtant, nous attendons toujours. Quand on parle de la crise de

la justice, on évoque souvent des chiffres : manque de magistrats, tribunaux engorgés, délais qui explosent. Moi, je connais une autre réalité.

Voilà bientôt cinq ans que ma fille et moi avons franchi les portes d'un commissariat pour dénoncer des violences sexuelles. Cinq ans plus tard, l'affaire est toujours en cours. Depuis cinq ans, nous vivons au rythme des relances, des attentes et des interrogations.

Survivre à l'attente

Pendant ces années, j'ai appris à devenir archiviste de notre propre histoire. J'ai conservé les mails, les dates, les comptes rendus d'appels, les promesses de rappel, les réponses contradictoires et les relances restées sans réponse.

J'ai appris qu'une victime et sa famille ne doivent pas seulement survivre aux violences. Elles doivent aussi survivre à l'attente. Tout a commencé en septembre 2021. Ma fille trouve enfin la force de parler. Nous poussons la porte du commissariat. Nous pensons alors avoir franchi l'étape la plus difficile. Nous étions loin d'imaginer ce qui nous attendait. On nous annonce des délais. On nous explique les démarches. On nous dit que la procédure suit son cours.

Se battre pour obtenir des informations

Puis les semaines deviennent des mois. Les mois deviennent des années. Pour obtenir des nouvelles, il faut appeler. Puis rappeler. Puis écrire. Puis réécrire. Souvent sans réponse. Souvent en étant renvoyés d'un interlocuteur à un autre. Avec toujours cette même impression : personne ne semble réellement savoir où en est le dossier et

personne ne semble vouloir nous comprendre. À plusieurs reprises, nous avons eu le sentiment de devoir nous battre simplement pour obtenir des informations auxquelles toute victime devrait pouvoir avoir accès.

Pendant ce temps-là, une jeune victime grandit. Elle essaie de se reconstruire. Elle essaie de ne pas mourir. Elle tente d'avancer malgré les souvenirs, malgré les blessures, malgré les questions auxquelles personne ne répond. Et nous, ses proches, nous essayons de tenir.

Je ne mets pas en cause un policier, un enquêteur ou un magistrat en particulier. Au fil des années, j'ai rencontré des professionnels investis, parfois eux-mêmes débordés par le manque de moyens. Mais je refuse que l'on considère comme normale une situation dans laquelle une famille doit consacrer des années à réclamer simplement des informations sur une procédure.

« Je refuse que l'on considère comme normal qu'un dossier reste bloqué pendant des mois, voire des années. Je refuse que l'on considère comme normal qu'une victime ait le sentiment que son affaire disparaît peu à peu derrière une pile de dossiers.

Dans notre cas, certaines étapes qui auraient dû prendre quelques semaines ont pris des mois. D'autres qui auraient dû être réalisées en quelques mois se sont étirées sur des années. Un dossier qui devait être transmis vers un autre commissariat en 2025 (déménagement du mis en cause) ne l'a été que récemment. Pendant tout ce temps, nous attendions.

Et l'attente est devenue une épreuve à part entière. Il y a un autre sujet dont on parle rarement lorsque l'on évoque les violences sexuelles : la solitude. Parce que le sujet



Cette mère de famille a porté plainte il y a cinq ans pour sa fille qui aurait été victime de violences sexuelles. Depuis, elle reste sans réponse. Accompagnée par l'association Les Enfants de Tamar, elle a décidé de dépeindre sa situation qui est loin d'être un cas isolé.

Photographie.ee

dérange. Parce qu'il met mal à l'aise. Parce que beaucoup de personnes ne savent pas quoi dire et finissent par ne rien dire du tout. Au fil des années, j'ai parfois ressenti une forme d'abandon silencieux. Non pas de la part de personnes malveillantes, mais de personnes qui ont préféré détourner le regard face à une réalité trop difficile à entendre.

Lutte contre l'anorexie

Alors que ma fille luttait contre l'anorexie et tentait de se reconstruire, peu de personnes osaient poser des questions. Peu osaient demander comment elle allait réellement. Comme si le silence permettait d'effacer la souffrance.

Nous avons également constaté que certains amis, à qui nous nous étions confiés sur notre combat de parents, sur nos inquiétudes et sur les difficultés rencontrées au fil de la procédure, se sont éloignés. Là encore, je ne leur jette pas la pierre. Chacun réagit comme il peut face à des situations aussi lourdes. Mais cette expérience m'a appris que les violences sexuelles ne touchent pas uniquement la victime. Elles fragilisent aussi les liens sociaux autour d'elle.

Quand une procédure dure des années, l'entourage reprend

naturellement le cours de sa vie. Les autres tournent la page alors que, pour la victime et sa famille, le dossier reste ouvert chaque matin au réveil. Cette solitude est rarement visible. Pourtant, elle constitue elle aussi une forme d'épreuve.

Ce qui me fait le plus réfléchir aujourd'hui, c'est que nous faisons partie des familles « privilégiées ». Nous avons été accompagnées par une association remarquable. Lorsque nous étions découragées, elle était là. Lorsque nous ne comprenions plus les démarches, elle nous guidait. Lorsque nous avions envie d'abandonner, elle nous rappelait pourquoi nous continuions, notamment grâce au groupe de parole de parents aidants.

« Sans l'accompagnement associatif, je ne suis pas certaine que nous aurions toujours su quelles démarches entreprendre ni vers qui nous tourner.

J'ai également eu la chance de pouvoir m'appuyer sur un réseau de personnes ressources. Des personnes que j'ai pu solliciter lorsque les portes semblaient se fermer les unes après les autres. Et malgré cela, nous attendons encore. Alors je pense à toutes les autres familles. Celles qui sont seules. Celles qui ne connaissent pas les procédures. Celles qui n'osent pas relancer.

Celles qui n'ont ni association, ni avocat, ni contact à appeler. Celles qui abandonnent parce qu'elles sont épuisées.

Le mis en cause toujours pas entendu

Si nous avons rencontré et rencontrons encore autant d'obstacles alors que nous sommes accompagnées, combien de victimes renoncent dans le silence ? C'est cette question qui devrait aujourd'hui nous interroger collectivement. Car derrière chaque dossier qui prend du retard, il y a bien plus qu'un numéro de procédure.

Il y a une victime. Il y a une famille. Et parfois, il y a des années d'attente dont personne ne mesure réellement le poids.

Aujourd'hui, près de cinq ans après les premiers signalements, le mis en cause n'a toujours pas été entendu, nous n'avons pas de nouvelles du commissariat de son lieu de résidence, nous attendons encore.

Et c'est précisément pour cela que je témoigne.

■ L'association Les Enfants de Tamar invite les Vernonnais à se mobiliser, tous les lundis devant le tribunal d'Évreux, de 19h à 20h pour lutter contre les violences sexuelles sur les mineurs.

Les Enfants de Tamar

Depuis 2018, l'association Les Enfants de Tamar accompagne les personnes ayant été victimes de violences sexuelles durant l'enfance ou l'adolescence. Groupe de paroles, aide juridique, sensibilisation auprès du grand public, l'association lutte par tous les moyens contre ce mal qui touche malheureusement de nombreux enfants. Récemment, elle s'est dotée d'un lieu d'accueil, La Maison de Tamar, 2, rue de la Renaissance, qui permet aux victimes et à leur famille de trouver un refuge et un accompagnement au plus près

de leurs besoins. Soutenue par des professionnels de santé, de la justice mais aussi par des bénévoles, l'association propose un accompagnement holistique de la victime. Elle organise aussi des formations pour aider les professionnels interagissant avec les enfants à repérer les comportements inquiétants. Les membres peuvent également intervenir dans les établissements scolaires pour faire de la prévention.

• Pour en savoir plus : 07 69 67 35 84 ou lesenfantsdetamar@gmail.com